

LE BULLE TIN

JUILLET
2016

Bulletin municipal
d'information de Drummondville
Volume 28, numéro 5

UN CENTRE- VILLE TOUT EN CULTURE!

Jusqu'en octobre, près d'une centaine de spectacles gratuits seront présentés à plusieurs endroits au centre-ville. De nombreuses prestations seront offertes dans trois nouveaux sites : l'Agora du parc Woodyatt, l'Espace Frederick-George-Heriot et les rues du centre-ville. Bon été! Plus de détails en page 3.

DRUMMONDville
Capitale du développement



/villedrummondville

POUR DRUMMOND VILLE

ACTUALITÉS 2-5

EN ACTION! 6-7

L'ENVIRONNEMENT 8-9

LA QUALITÉ DE VIE 9-11

LE SPORT 12-14

LA CULTURE 15-16

S'INSCRIVENT EN CAPITALE

Ce bulletin d'information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers de son territoire.

RÉDACTION :
Service des communications

COLLABORATION :
Services municipaux
Communication Jean Dufresne

MISE EN PAGE :
Communication Jean Dufresne

IMPRESSION :
Imprimerie Lemire

TIRAGE :
37 000 copies

DÉPÔT LÉGAL :
Bibliothèque nationale du Québec

VILLE DE DRUMMONDVILLE
415, rue Lindsay,
C.P. 398, J2B 6W3
819 478-6550
www.drummondville.ca

PROCHAINE PARUTION :
Septembre 2016

Bulletin imprimé sur papier recyclé

DRUMMONDVILLE
Capitale du développement

EN BREF

BROCHURE DE L'OFFRE SPORTIVE

La Ville de Drummondville a créé un outil fort intéressant pour les citoyens désirant pratiquer des activités sportives dans les installations municipales. Il est possible de consulter la brochure *On bouge à Drummondville* au *www.drummondville.ca* ou de s'en procurer un exemplaire à l'hôtel de ville, situé au 415, rue Lindsay.



HERBES LONGUES, TER- RAINS EN BROUSSAILLE ET BRANCHES ENCOM- BRANTES

Selon le Règlement municipal 3500, « constitue une nuisance, le fait par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un lot ou d'un terrain construit ou non, de laisser pousser sur ce lot ou ce terrain, des branches, des broussailles ou des herbes d'une hauteur de plus de 15 centimètres (6 pouces) ». Si un propriétaire ne respecte pas ce règlement, il recevra un avis écrit de la Ville et devra, dans les délais prescrits, procéder à la coupe des

herbes longues et au ramassage des branches ou broussailles sur le lot en question. Après l'échéance de l'avis, une inspection sera effectuée. Si les travaux n'ont pas été faits, ils pourraient être confiés à un entrepreneur. Les coûts reliés à ces travaux et les frais administratifs de 85 \$ par lot, plus taxes, seront à la charge du propriétaire.

PARCS ET LIEUX PUBLICS : SOYEZ LES YEUX DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC!

Malgré les efforts de prévention, de sensibilisation et d'information effectués auprès des utilisateurs des parcs et des lieux publics, certaines personnes ne respectent pas les biens, la tranquillité collective et les règles en vigueur. Ces gens adoptent et maintiennent des comportements déviants qui suscitent le mécontentement des citoyens. Voici quelques articles du Règlement municipal 3500 qui sont régulièrement enfreints :

- Non-respect des heures d'accès aux parcs (interdiction entre 23 h et 6 h). Article 347;
- Flâner (dans un lieu public). Article 465;
- Batailles (dans un lieu public). Article 479;
- Interdiction d'uriner dans un endroit autre que celui prévu. Article 482;
- Bruit extérieur. Article 486;
- Consommation de boissons alcooliques (dans un endroit public). Article 503;
- Ivresse (dans un endroit public). Article 506.

Si vous êtes témoin de problèmes ou de comportements dérangeants dans un parc ou un espace public, n'hésitez pas

à communiquer avec la Sûreté du Québec au 819 478-2575. Merci de votre vigilance.

CHANGEMENT D'ADRESSE : FAIRE D'UNE PIERRE SIX COUPS!



Lors d'un déménagement, le Service québécois de changement d'adresse (SQCA) vous permet de transmettre vos nouvelles coordonnées à six ministères et organismes gouvernementaux en même temps : le Directeur général des élections du Québec, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Régie de l'assurance maladie du Québec, Retraite Québec, Revenu Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec. Le SQCA est offert en ligne au www.gouv.qc.ca ou par téléphone au 1 877 644-4545.

FÊTE DU TRAVAIL

Les bureaux municipaux suivants seront fermés le lundi 5 septembre, jour de la fête du Travail : l'hôtel de ville, la cour municipale, la bibliothèque Côte-Saint-Germain et les Travaux publics. Dans ce dernier cas, il sera néanmoins possible de joindre le Service en composant le 819 478-6572. Il est à noter que le transport en commun ne sera pas offert le 5 septembre.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE TOURISME DRUMMOND POUR L'ÉTÉ

Tous les jours, de 8 h 30 à 19 h 30.
www.tourisme-drummond.com

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

11 juillet
22 août
6 et 19 septembre

Les séances ont lieu dès 19 h à la
salle du conseil de l'hôtel de ville,
413, rue Lindsay.

UN NOUVEL OUTIL CULTUREL POUR NE RIEN MANQUER CET ÉTÉ!

La Ville de Drummondville offre une centaine de spectacles, d'animations et d'activités gratuites durant la saison estivale au centre-ville.

Pour ne rien manquer de tous ces attraits, la brochure *Offre culturelle 2016* est maintenant disponible! Ce cahier de 16 pages rassemble toutes les informations dont vous avez besoin pour planifier vos sorties ou vos activités culturelles pour toute la famille.

Vous y trouverez :

- La programmation de la Corporation d'animation Heriot (place Saint-Frédéric);
- Les horaires des spectacles et des animations du parc Woodyatt, de l'Espace Frederick-George-Heriot et du centre-ville;

- Les services de nos guides estivaux du Domaine Trent, de la basilique mineure Saint-Frédéric et de l'église St.George;
- Les disponibilités du guide urbain;
- Des précisions à propos du Parcours Souvenance, des pianos publics et de l'événement littéraire Les Bouquinistes;
- Ce que vous proposent nos partenaires culturels.

Vous pouvez vous procurer la brochure *Offre culturelle 2016* à l'hôtel de ville, au Service des arts, de la culture et de l'immigration de la Ville, à la bibliothèque municipale, au bureau de Tourisme Drummond et à la Maison des arts Desjardins Drummondville.



Autres nouvelles culturelles aux pages 15 et 16

LA CAMPAGNE #VIVEDMV REMORTE LA PLUME D'OR!

La campagne publicitaire nationale #viveDMV a récemment remporté la Plume d'or 2016 remise par l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ). Drummondville était en compétition dans la catégorie des villes de 99 999 citoyens et moins.



« Nous sommes extrêmement fiers de recevoir un prix de l'ACMQ pour une campagne promotionnelle audacieuse.

Nous avons osé faire différemment et ce geste a été reconnu par nos pairs. Je salue l'ouverture et la grande confiance du conseil municipal et de la direction générale, sans qui la campagne n'aurait pas eu la même saveur », souligne le

directeur du Service des communications de la Ville, M. Maxime Hébert Tardif.

Une campagne différente

Les objectifs de cette campagne étaient d'augmenter la notoriété de Drummondville, de démontrer son dynamisme et son caractère distinctif ainsi que de prolonger le momentum de son 200^e anniversaire. La Ville a opté pour une campagne différente dans la forme de son message : un ambassadeur parlait fièrement de Drummondville jusqu'à Tokyo. Différente également dans sa diffusion : une publicité télévisuelle de 60 secondes, un blitz publicitaire, une stratégie média et hors-média diversifiée et un concept de page web unique (vivedmv.com) où le visiteur a vécu une réelle expérience tout en découvrant Drummondville.



ÉTATS FINANCIERS 2015

DRUMMONDVILLE DÉGAGE UN SURPLUS DE 3 508 760 \$

Le conseil municipal de la Ville de Drummondville a déposé les états financiers de l'exercice 2015 lors de sa séance du lundi 6 juin dernier. L'année financière 2015 s'est clôturée avec un surplus d'exploitation de 3 508 760 \$.

« Plusieurs motifs expliquent ces résultats, dont le développement soutenu de notre ville et notre rigueur dans la gestion des finances publiques. De plus, souvenez-vous que 2015 aura été une année record en termes de valeur des permis de construction émis et en termes d'investissements industriels, ainsi qu'une année remarquable en ce qui concerne les investissements commerciaux. Ces données exceptionnelles ont des retombées positives sur le bilan financier. La croissance de notre ville, combinée à une saine gestion de nos finances, nous permet de vous faire état d'un résultat positif », a indiqué le maire de Drummondville, M. Alexandre Cusson.

Revenus

Les revenus représentent un cumulatif réel de 106 726 535 \$ en 2015, soit 3 426 535 \$ de plus que la somme prévue au budget. Cet écart s'explique en grande partie par une entrée additionnelle de 3 010 871 \$ en droits de mutation, en taxes et en vente de terrains.

Dépenses

Les dépenses s'établissent à 103 217 775 \$, alors que le budget prévoyait des dépenses encourues de 103 300 000 \$ pour 2015. Les dépenses réelles sont donc moindres que celles budgétées. De plus, les dépenses de fonctionnement des services administratifs se situent réellement à 85 760 955 \$, encore là en dessous du cadre budgétaire.

Ce dernier chiffre démontre concrètement la rigueur des gestionnaires et leur efficacité quant à l'administration des budgets leur étant impartis.

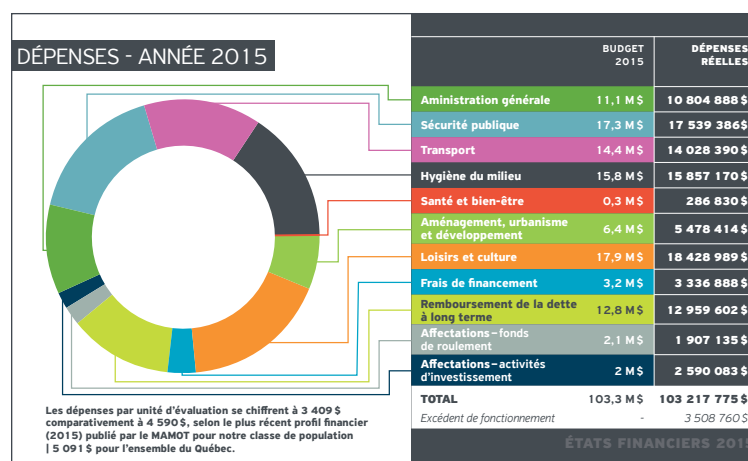
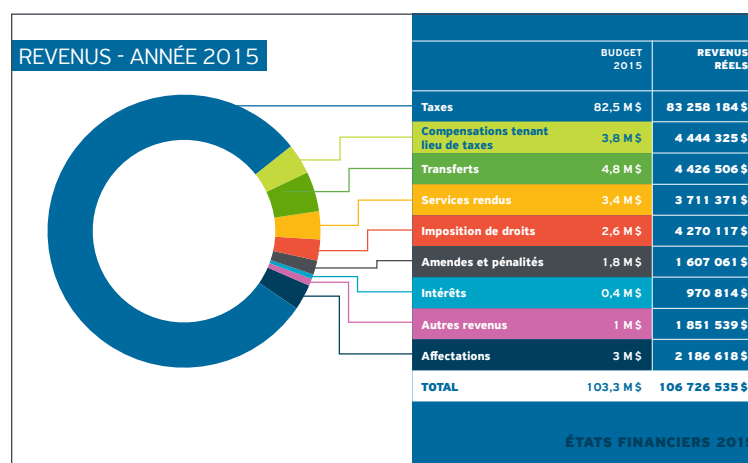
Par ailleurs, le profil financier 2015 publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire est, une fois de plus, très reluisant pour Drummondville. Il fait état d'une dépense nette par unité d'occupation de 3409 \$ à Drummondville, alors que la moyenne se situe à 4590 \$ pour une ville de 25 000 à 100 000 habitants et à 5091 \$ pour l'ensemble des villes du Québec.

En d'autres mots, la Ville de Drummondville se démarque avec une dépense par foyer de 35 % en dessous de la moyenne des dépenses des villes de la même classe de population.

Les dépenses globales incluent un remboursement en capital de la dette à long terme de 12 959 602 \$ de même que des remboursements de 1 907 135 \$ au fonds de roulement et de 2 590 083 \$ aux activités d'investissement payées comptant.

Investissements de 50,6 M\$

Au chapitre des investissements, les états financiers démontrent qu'ils se chiffrent à 50 623 761 \$ en 2015. Une année faste en investissements de la Ville de Drummondville, dont une importante proportion est à la charge d'un tiers. En effet, pour des investissements totaux de 50,6 M\$, la Ville a contribué à la hauteur de 24,5 M\$, soit 48 %, et la portion restante a été obtenue par l'entremise de programmes de subvention ou elle est à la charge d'un tiers.



Voici les principaux investissements de la plus récente année :

- 17,9 M\$ investis dans la construction du bâtiment du campus de l'UQTR à Drummondville;
- 1,1 M\$ pour l'acquisition du terrain et la conception des plans et devis de la nouvelle bibliothèque municipale;
- 6,9 M\$ pour les travaux d'infrastructure, d'aqueduc, d'égout et de voirie de la phase 1 du parc industriel Vitrine 55;
- 15,4 M\$ pour les travaux d'infrastructure, d'aqueduc, d'égout et de voirie dans les différents secteurs de la ville;
- 4 M\$ pour l'aménagement et l'amélioration des parcs,

terrains de jeux et espaces verts, dont 1 958 210 \$ investis à la patinoire réfrigérée et 800 424 \$ attribués à la finalisation du réaménagement du parc Woodyatt. Deux projets menés à terme et inaugurés en 2015.

Dette

La dette à long terme à la charge de l'ensemble des contribuables drummondvillois se situe à 86 831 855 \$. Quant à la dette de secteur, assumée par un certain nombre de contribuables résidant, en grande majorité, dans les nouveaux secteurs résidentiels, elle totalise 18 591 567 \$. Par conséquent, la dette totale nette à long terme de la Ville de Drummondville représente 105 423 422 \$ en date du 31 décembre 2015. ►

Il faut mettre en perspective ces chiffres avec ceux des autres villes québécoises comparables. La dette totale de Drummondville représente 1,6 % de son évaluation foncière, alors que le plus récent profil financier du Ministère indique que le pourcentage moyen est de 2,24 pour une ville de notre classe de population au Québec.

Concrètement, l'endettement par unité d'évaluation se situe à 3685 \$ à Drummondville, alors qu'il représente près du double, soit 6282 \$ en moyenne, pour une ville comparable ailleurs au Québec.

Excédent de fonctionnement non affecté

L'excédent de fonctionnement pour l'exercice 2015 est de 3 508 760 \$. Ce surplus s'ajoute au solde disponible de 3 501 482 \$, ce qui représente un excédent total non affecté de 7 010 242 \$.

De cet excédent total, 1,3 M\$ ont été réservés pour le budget 2017 et attribués à une provision pour écart budgétaire en raison d'une variation de la croissance économique. De plus, une somme de 1,5 M\$ a été octroyée au remboursement de la dette à long terme, laquelle sera refinancée au cours de la présente année financière. Puis, un dernier montant de 1,5 M\$ servira à l'augmentation du fonds de roulement, permettant ainsi de faire passer le capital autorisé de 17 M\$ à 18,5 M\$. Au final, l'excédent de fonctionnement non affecté représente une somme de 2 710 242 \$, soit 2,6 % du budget 2016.

Excédent de fonctionnement affecté

L'excédent de fonctionnement affecté aux ex-villes représente une somme de 1 349 607 \$. De plus, un montant de 1,3 M\$ a été injecté au budget 2016 dans une provision pour écart budgétaire en raison d'une

variation de la croissance économique.

Fonds réservés

La Ville de Drummondville possède divers fonds réservés à certains de ses champs d'intervention. Voici les principaux : le fonds de roulement à 4 407 945 \$, le fonds parcs et terrains de jeux à 284 855 \$, le fonds local de réfection et d'entretien de certaines voies publiques à 535 806 \$ et le fonds des redevances à l'enfouissement à 631 706 \$, et ce, en date du 31 décembre 2015.

Opinion de l'auditeur indépendant

L'auditeur indépendant responsable de la vérification des états financiers de la Ville de Drummondville a conclu son rapport en énonçant son opinion avec réserve : « À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers consolidés donnent,

dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Drummondville et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2015. »

En ce qui concerne la réserve stipulée dans l'opinion de l'auditeur indépendant, elle s'explique par une divergence quant au mode de comptabilisation des paiements de transfert exigé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) par rapport à celui préconisé par les normes comptables. De là, la réserve évoquée par l'auditeur indépendant.

Embelleissons Drummondville
tous ensemble!

Volet commercial et industriel
4 000 \$
en visibilité

Volet résidentiel
3 500 \$
en prix à gagner

INFORMEZ-VOUS ET INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE :
www.drummondville.ca

Information : 819 478-6572

Allume!

ÉTEINS TA CIGARETTE

NÉGLIGENCE
56% DES INCENDIES À DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE
Capitalité du développement

SÉCURITÉ INCENDIE



M^{me} Catherine Lassonde
Conseillère district 3
classonde@drummondville.ca

Des rues Saint-Georges à Dumoulin et du boulevard Saint-Joseph à la rue Victorin, jusqu'à la rue Desrochers (secteur Saint-Charles)

LE POINT SUR LES GRANDS CHANTIERS DU CENTRE-VILLE

Chers citoyens,

Le beau temps est enfin arrivé et nous pouvons profiter de ces belles journées pour marcher dans notre centre-ville. Comme vous avez pu le constater, les travaux de la future bibliothèque, située sur la rue des Forges, vont bon train. Cette infrastructure municipale de deux étages, qui sera grandement fenestrée et moderne, ouvrira ses portes au printemps 2017. Ce lieu de culture, construit au coût de 21 M\$, saura répondre aux standards d'une bibliothèque de l'ère numérique et technologique. Il contribuera à la nouvelle vitalité que nous souhaitons donner au centre-ville, un secteur rassembleur, accueillant et stimulant pour nos citoyens de tous les âges. L'édifice abritera des services municipaux, dont les Services à la population, le Service des arts, de la culture et de l'immigration ainsi que le Service des loisirs et de la vie communautaire.

Le Passage blanc bientôt dévoilé

À la suite des consultations publiques sur le centre-ville en 2014, de nombreux commentaires avaient été formulés à l'effet que les passages piétonniers reliant la rue Heriot au stationnement du même nom étaient en mauvais état et que des améliorations étaient nécessaires. Les besoins des citoyens ont été entendus et les travaux de réfection d'un premier passage, soit celui situé en face de la rue Cockburn, ont débuté il y a quelques semaines. Chacun des passages aura sa propre thématique et le Passage blanc sera axé sur l'avenir et la jeunesse. Il s'agit d'un investissement de 200 000 \$ qui assurera convivialité et sécurité aux usagers de cet espace achalandé.

Les dalles de béton remplaceront l'asphalte, un aménagement horticole embellira l'endroit et une palissade de bois sur laquelle des boîtiers serviront à l'exposition d'œuvres diverses clôturera ce couloir. Un mobilier urbain permettra aux gens d'y faire une pause, de jour comme de soir, grâce à un nouvel éclairage qui saura mettre en valeur ce lieu de diffusion et d'animation. Les piétons qui emprunteront ce passage arriveront sur le trottoir de la rue Heriot, qui bénéficie lui aussi de la remise à niveau du secteur. Les travaux devraient être terminés juste à temps pour la tenue de la 35^e édition du Mondial des cultures. Je vous invite à visiter le Passage blanc cet été et à apprécier ce nouvel élément de revitalisation du centre-ville.



Le Passage blanc, avant les travaux de réfection.



Le chantier de la future bibliothèque.



M^{me} Annick Bellavance
Conseillère district 9
abellavance@drummondville.ca

District 20-55 : entre l'autoroute 20 et la rue Saint-Laurent, du boulevard Lemire jusqu'à Saint-Germain-de-Grantham



M. Daniel Pelletier
Conseiller district 11
daniel.pelletier@drummondville.ca

De la rue Brouillette aux limites de L'Avenir et du boulevard Saint-Joseph à la rivière Saint-François

DES TRAVAUX DANS LE DISTRICT 9

L'amélioration des infrastructures routières sera au menu cet été dans le district 9! Voici un aperçu de tout ce qui sera réalisé.



Rue des Grands-Ducs

La rue des Grands-Ducs constitue une collectrice importante qui mène au développement La Volière. Cette rue sera reconstruite entre le boulevard Lemire et la rue Saint-Onge. L'intersection devant le CPE La Maison de Bécassine sera aussi améliorée de façon à rehausser la sécurité à cet endroit. Deux dos d'âne

seront implantés sur des Grands-Ducs afin de ralentir la circulation et de rappeler aux automobilistes qu'ils entrent dans un milieu de vie résidentiel.

Rue Saint-Onge

Porte d'entrée du secteur, la rue Saint-Onge sera refaite entre les rues Saint-Pierre et Auguste. Il s'agit d'une intersection très achalandée qui a subi les nombreux effets du gel et du dégel. Il devenait impératif de s'occuper de ce tronçon en particulier.

5^e rang

Le 5^e rang subira une cure de rajeunissement avec un resurfaçage, ce qui permettra, outre de réparer la chaussée, d'améliorer la qualité de roulement.

Boulevard Lemire

La piste multifonctionnelle du boulevard Lemire sera prolongée, de la rue Saint-Pierre à la rue Power, afin d'améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons.



Rue de l'Entaille

Il y aura prolongement du trottoir sur la rue de l'Entaille afin d'offrir un lien sécuritaire pour les piétons, dans ce secteur qui mène également au parc de l'Érablière.

Rue Sigouin

Des travaux de pavage seront effectués sur la rue Sigouin, entre les rues Rocheleau et Bergeron.

Je rappelle aux utilisateurs de notre réseau routier d'être vigilants et de redoubler de prudence lorsqu'ils traversent un chantier. Bon été!

UN ÉTÉ SUR L'EAU EN TOUTE SÉCURITÉ!

La belle saison est maintenant parmi nous, ce qui correspond au début des activités nautiques sur la rivière Saint-François. Dans cet esprit, nous vous invitons à une activité qui s'annonce fort intéressante pour les propriétaires de bateau. Le 9 juillet, à compter de 9 h, et ce, jusqu'en soirée, l'Escadrille nautique RABASKA ainsi que la Sûreté du Québec seront présentes à la descente de bateau à proximité de l'aéroport afin de sensibiliser les plaisanciers aux éléments de sécurité devant se trouver à bord de leur embarcation.

Cette activité offerte gratuitement permettra aux propriétaires d'embarcation d'amorcer leur saison en ayant l'esprit tranquille, s'étant assuré de la conformité de leur matériel : les vêtements de flottaison individuels, les lignes d'attrape flottante, les bouées de sauvetage, les dispositifs de remontée à bord, les lampes de poche étanches, etc. Lors de cette journée, je serai présent en compagnie de mon collègue Pierre Levasseur afin d'échanger avec les citoyens.



Les règles de sécurité nautique seront également abordées par les policiers de la Sûreté du Québec. Saviez-vous que les plaisanciers doivent donner la priorité de passage aux hydravions tant au décollage qu'à l'atterrissage? La vitesse

sur notre cours d'eau est également un sujet incontournable à aborder puisqu'il en va de la sécurité de tous les utilisateurs. Lors des belles journées d'été, plusieurs genres d'embarcation se partagent la surface de la rivière : bateaux à moteur, voiliers, motomarines, kayaks, chaloupes, canots, etc. Ces embarcations sont de différentes dimensions et elles naviguent à des rythmes différents. Il appartient à tous d'agir avec courtoisie afin que les utilisateurs puissent pratiquer leur activité en sécurité. Il s'agit d'une responsabilité collective et la collaboration de chacun est souhaitée. En ce sens, la Sûreté du Québec sera présente activement afin de s'assurer que la réglementation sur notre plan d'eau est respectée.

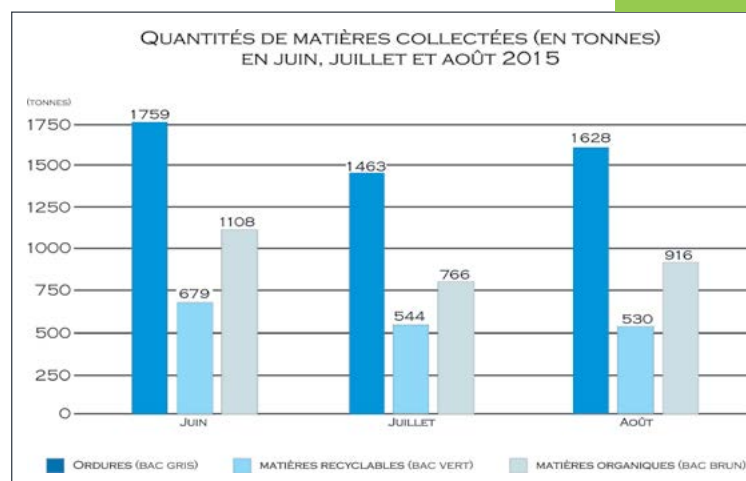
J'en profite pour souhaiter une belle saison à tous les plaisanciers et les utilisateurs de notre rivière et je vous attends en grand nombre le 9 juillet prochain!

MATIÈRES RÉSIDUELLES : LES STATISTIQUES DE L'ÉTÉ DERNIER

Voici les quantités d'ordures, de matières recyclables et de matières organiques collectées au moyen de vos bacs roulants l'été dernier (juin, juillet et août 2015).

Vous constaterez que les statistiques concernant les ordures sont encore trop élevées! Il faut redoubler d'efforts afin d'effectuer un bon tri à la maison et, ainsi, maximiser l'utilisation des bacs vert et brun.

Merci de votre collaboration!



SAVIEZ-VOUS QUE...



Si vous pratiquez l'herbicyclage et que vous possédez un terrain de 6500 pieds carrés, vous laissez sur place de 11 à 23 kilos de rognures de gazon par tonte! Un beau geste de réduction à la source qui vous fait économiser du temps et qui procure un fertilisant naturel à votre gazon.

GUIDE D'ENTRETIEN ÉCORESPONSABLE DES PELOUSES

Outil de référence pratique, le *Guide d'entretien écoresponsable des pelouses* a été conçu dans le but d'offrir aux citoyens un accompagnement dans le changement des habitudes de traitement des espaces verts. Les gens y trouveront une foule d'informations relatives à l'utilisation des produits d'entretien des pelouses, des solutions de rechange aux produits qui peuvent être nocifs pour la santé et des trucs pour avoir la pelouse la plus « verte » du quartier! Le guide est disponible à l'hôtel de ville et au www.drummondville.ca.



L'HERBE À POUX, ON L'ARRACHE!

La Ville invite les citoyens à arracher l'herbe à poux sur leur terrain afin de contrer les impacts sur la santé. Plus de 10 % de la population est affectée par le pollen se dégageant de ce type de végétation. De la fin juillet à la fin septembre, il provoque la rhinite allergique.

L'herbe à poux est une plante annuelle dont l'apparence et la taille sont variables. En condition optimale de croissance, la plante peut atteindre 1,5 mètre de hauteur. Elle réussit à se développer dans un sol où les



conditions de croissance sont difficiles pour les autres plantes et produit une grande quantité de pollen facilement dispersé par le vent.

Quoi faire?

- Arrachez manuellement (avec des gants) les plants avant la libération du pollen (mi-juillet);
- Utilisez du paillis pour empêcher la pousse de la mauvaise herbe;
- Améliorez la qualité du sol (terreau, compost);
- Ensemencez ou plantez d'autres végétaux pour concurrencer l'herbe à poux.

Bon été!

À DRUMMONDVILLE ON DONNE!

C'est simple





BAC BRUN : TRUCS ET ASTUCES POUR ÉVITER DES DÉSAGRÉMENTS

Afin de limiter les désagréments liés aux odeurs et aux vers blancs pouvant survenir en période de canicule, voici quelques petits trucs :

- Respectez la liste des matières acceptées dans le bac brun. N'y déposez pas de viande crue ni de liquide;
- Enveloppez vos matières dans du papier journal ou dans un sac de papier, ou utilisez un grand sac à feuilles en papier comme protection intérieure de votre bac;
- Entreposez votre bac à l'ombre;
- Déposez votre bac à la rue à chaque collecte (consultez *Info matières résiduelles* au www.drummondville.ca);
- Rincez votre bac fréquemment à l'eau et au savon doux;
- Utilisez du bicarbonate de soude pour éliminer les odeurs et les vers blancs;
- Pratiquez l'herbicyclage en laissant le gazon tondu sur place. L'herbe déposée dans les bacs roulants dégage des odeurs désagréables en période de canicule.

LA PATROUILLE BLEUE VOUS VISITE

Le Service de l'ingénierie de la Ville de Drummondville effectue de la sensibilisation et de l'accompagnement auprès des citoyens par l'entremise de la Patrouille bleue. Cette nouvelle patrouille, composée de quatre personnes, est active dans le but de faire comprendre l'importance de se conformer au nouveau règlement sur le débranchement des gouttières, en vigueur depuis le 1^{er} février 2016. Les patrouilleurs sont à l'œuvre dans les différents secteurs de la ville. Pour plus d'informations, composez le 819 474-8920, poste 4, ou écrivez à uteu@drummondville.ca.



Sur la photo, de gauche à droite : Marc-André Loïselle, préposé au suivi de réseaux, et les membres de la Patrouille bleue, soit Jérôme Vadnais, Francis Marcoux, Marc-André Bergeron et Mélanie Goyer.

LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND VOUS RAPPELLE QUE...

LA
QUALITÉ
DE VIE

Pendant la période estivale, la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD) est souvent sollicitée pour des cas de chiens en liberté, de chats errants et de matières fécales non ramassées. C'est pourquoi elle rappelle aux citoyens qu'il est obligatoire de tenir son chien en laisse dans les parcs et les lieux publics et de ramasser les matières fécales de ce dernier. Concernant les

chats, s'ils se promènent à l'extérieur, il est souhaitable qu'ils n'importent pas le voisinage. Un chat qui va à l'extérieur s'expose aussi à des risques d'accident de toute sorte.

En période de chaleur

La sécurité des citoyens et de leurs animaux de compagnie est une priorité pour l'équipe de la SPAD. L'été, les gens doivent s'assurer que leur animal n'a pas chaud, surtout s'il est gardé à l'extérieur. Un bon abri, de l'ombre et de l'eau fraîche contribueront à sa santé. Un autre fait important dont il faut tenir compte : on ne doit jamais laisser un animal seul à l'intérieur d'un véhicule. La température y grimpe en flèche,

ce qui peut causer des coups de chaleur et même le décès de l'animal.

Renouvellement des licences

La période de renouvellement des licences est en cours. La SPAD informe la population de Drummondville que la licence pour les chiens et les chats est obligatoire et que tous doivent enregistrer leurs animaux auprès de notre organisme. Lorsqu'un animal se perd, s'il porte sa licence, il pourra être ramené à la maison en toute sécurité.

En résumé, les propriétaires d'animaux domestiques doivent avoir le contrôle sur ces derniers, surtout dans les parcs et les

endroits publics. Afin d'assurer la quiétude de tous les citoyens, ces lieux doivent être partagés avec respect et civisme.

La SPAD rappelle de toujours faire stériliser un animal de compagnie afin d'éviter la surpopulation, qui se traduit trop souvent par des refuges qui débordent et par des euthanasies qui auraient pu être évitées. Pour plus d'informations, visitez le www.spadrummond.com ou téléphonez au 819 472-5700.



PROJET PILOTE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS RELATIF AUX AIDES À LA MOBILITÉ MOTORISÉES

Le ministre des Transports a mis en place un projet pilote prévoyant de nouvelles règles de circulation pour les utilisateurs d'aides à la mobilité motorisées (AMM). Ces appareils, qui comprennent les triporteurs, les quadriporteurs et les fauteuils roulants motorisés, sont de plus en plus nombreux sur

le réseau routier. Un encadrement adéquat est devenu nécessaire afin de permettre une meilleure cohabitation entre les différents usagers de la route et de rendre leur utilisation plus sécuritaire.

Le projet prévoit des équipements de sécurité obligatoires ainsi que des règles de circulation dont voici deux éléments importants en milieu urbain :

- ✓ La circulation est permise sur les trottoirs et les voies cyclables, sans compromettre la sécurité des autres usagers.
- ✓ La circulation est également permise à l'extrême droite de la chaussée des rues où :

- il y a une seule voie de circulation par direction;
- la limite de vitesse est de 50 km/h ou moins.

Il convient de bien se renseigner sur les modalités du projet pilote puisque des amendes sont prévues en cas d'infraction. Pour connaître les nouvelles règles de circulation et l'équipement dont doivent être dotées les aides à la mobilité motorisées, consultez le site web du Ministère au www.mtq.gouv.qc.ca ou procurez-vous le feuillet d'information à l'accueil de l'hôtel de ville.

Pour bon nombre de citoyens, l'utilisation des AMM est un atout important, mais leur cohabitation sécuritaire avec les autres usagers de la route l'est tout autant. De la même façon, les usagers de la route doivent faire preuve de courtoisie envers ceux qui sont plus vulnérables, comme les utilisateurs d'AMM.

Pour en savoir davantage, il est possible de communiquer avec M^{me} Sylvie Allie, agente aux politiques et programmes communautaires, répondante de la Politique d'accessibilité universelle, au 819 850-1283.





**JE SUIS
COURTOIS**



**JE RESPECTE
LES ARRÊTS**

drummondville.ca







DRUMMONDVILLE
Capitale du développement



**Fête du quartier
St-Joseph**

Le samedi 13 août, de 8 h à 21 h
Parc Curé-Demers, rues Saint-Marcel et Saint-Albert

Grand bazar
8 h à 16 h
Réservation de table au coût de 25\$ chacune (819 472-6705).

Spectacles sur scène
11 h à 21 h

Animation familiale
10 h à 17 h
Jeux gonflables, clown, mini-ferme, baignade gratuite, etc.

Artisans locaux
8 h à 16 h
Exposition et vente d'œuvres d'artistes de la région.



Cet événement est organisé par la Société de développement commercial du quartier Saint-Joseph et a pour but de faire redécouvrir le quartier Saint-Joseph à la population drummondvilloise et des environs. Il est rendu possible grâce à la collaboration de précieux partenaires et commanditaires ainsi que des entreprises du quartier Saint-Joseph.

BIEN VIEILLIR À DRUMMONDVILLE!

Dans le cadre du colloque annuel du Carrefour action municipale et famille (CAMF) qui avait lieu à Granby du 1^{er} au 3 juin derniers, la Ville de Drummondville s'est vu remettre la reconnaissance officielle Municipalité amie des aînés (MADA).

Cette reconnaissance, décernée par la ministre responsable des Aînés, vise à souligner la qualité de la démarche entreprise par une municipalité afin de permettre aux personnes âgées de « bien vieillir » tout en restant actives dans leur communauté.

Rappelons que la Ville de Drummondville a lancé sa première Politique municipale des aînés et son plan d'action 2016-2018 en novembre dernier. Les travaux d'élaboration de cette politique, auxquels ont participé les personnes âgées et les intervenants drummondvillois, ont été facilités par la participation financière du ministère de la Famille et l'implication d'un formateur du CAMF.



Sur la photo, nous reconnaissons : M. Martin Damphousse, président du CAMF et maire de Varennes, M. Alain Martel, président du comité de pilotage MADA et conseiller municipal à la Ville de Drummondville, M^{me} Sylvie Allie, agente aux politiques et programmes communautaires à la Ville de Drummondville, et M^{me} Francine Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation.

S'ABREUVER EN EAU POTABLE EN VILLE

La Ville met à la disposition des citoyens plus de 110 points d'accès à l'eau potable dans les parcs, les plateaux sportifs, les piscines publiques et les édifices municipaux. Près de 70 de ces abreuvoirs sont situés à l'extérieur, rendant l'alimentation en eau facilement accessible l'été. La Ville incite fortement les citoyens à se servir de ces installations pour remplir leur gourde ou leur bouteille réutilisable, évitant ainsi l'usage de bouteilles d'eau jetables. Il s'agit d'un geste simple, mais qui a un impact important sur notre environnement!

ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER DANS VOS CENTRES COMMUNAUTAIRES!

CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-PIERRE

Fête de l'épi, 4 août, de 16 h à 23 h
Sur les terrains extérieurs du CCSP
Info : 819 478-7780 - ccsp.qc.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE DRUMMONDVILLE-SUD

Fête de quartier, 12 août
Programmation complète : ccd-s.org
Le Grenier du livre, 24 et 25 septembre

CENTRE COMMUNAUTAIRE SINTRA SAINT-CHARLES

Tournoi de balle donnée, du 9 au 11 septembre
Inscription avant le 24 août au CCSC.
Info : 819 477-4530 - ccscharles.ca

PROGRAMMATION AUTOMNE

LES CENTRES
COMMUNAUTAIRES
OFFRENT PLUSIEURS
ACTIVITÉS

INSCRIPTION

DU 29 AOÛT AU 16 SEPTEMBRE

AUTO
MNE
2016

CENTRE COMMUNAUTAIRE PIERRE-LEMAIRE

Fête de quartier, 12 août, dès 16 h
Sur le terrain extérieur du centre
Venez fêter la fin du camp de jour et de l'été en notre compagnie! Amusements sur place.

Activité de financement
Golf sous les étoiles, 19 août
Info : centrepierrelemaire.org
Inscription : direction@centrepierrelemaire.org
ou 819 474-2309, poste 22

12

LE
Allard
3



ud
mé

MÉ

SAINT-JOSEPH

ORT
T EN CAPITALE



RÉSEAU aquatique DRUMMONDVILLE

Piscine
Saint-Nicéphore

1080, rue Clair
819 472-3128



BOUL. ALLARD

RUE CLAIR

RUE BROUILLETTE



GRATUIT!
Tarif unique : 12 \$
SANS carte Accès-loisirs

8 PISCINES À CIEL OUVERT ET PLAGE PUBLIQUE



18 et 19 juin	Piscines Saint-Jean-Baptiste et Secteur Sud	14 h à 16 h 30
19 juin	Plage publique	14 h à 16 h 30
21 juin au 14 août	8 piscines à ciel ouvert	12 h à 20 h*
21 juin au 14 août	Plage publique	11 h à 20 h*
15 au 21 août	Piscines Saint-Jean-Baptiste et Woodyatt	12 h à 18 h*
20 et 21 août – sam. et dim.	Plage publique	11 h à 18 h*
27 et 28 août – sam. et dim.	Plage publique	11 h à 18 h *
3, 4 et 5 sept – Fête du travail	Plage publique	11 h à 18 h*

MATINÉES DE JUILLET

Lundi : 4, 11, 18 et 25 juillet	Piscines Saint-Jean-Baptiste et Secteur Sud	10 h 30 à 12 h
Mardi : 5, 12, 19 et 26 juillet	Piscine Frigon	10 h 30 à 12 h
Mercredi : 6, 13, 20, 27 juillet	Piscine Saint-Jean-Baptiste	10 h 30 à 12 h
Jeudi : 7, 14, 21, 28 juillet	Piscine Frigon	10 h 30 à 12 h
Vendredi : 1 ^{er} , 8, 15, 22 et 29 juillet	Piscine Secteur Sud	10 h 30 à 12 h

*Après 17 h, la température et l'achalandage peuvent justifier la fermeture des piscines à ciel ouvert et de la plage publique. SVP, appelez à la piscine avant de vous présenter.

PISCINES INTÉRIEURES



Journée	Heure	Baignade libre	Nage en longueur	Plongeon libre	Baignade libre
Lundi au jeudi	6 h à 9 h		5 couloirs		
	9 h à 11 h 30				Oui
	11 h 30 à 14 h	Oui	2 couloirs	1 m et 3 m*	
	14 h à 16 h 30				Oui
	16 h 30 à 18 h 30		5 couloirs		
	18 h 30 à 20 h	Oui	2 couloirs	1 m et 3 m	Oui
	20 h à 21 h	ZEN	6 couloirs		ZEN
Vendredi	6 h à 9 h		5 couloirs		
	9 h à 11 h 30				Oui
	11 h 30 à 14 h	Oui	2 couloirs	1 m	
	14 h à 16 h 30				Oui

TARIF PISCINES INTÉRIEURES | HORAIRE D'ÉTÉ : 27 JUIN AU 9 SEPTEMBRE
L'Aqua complexe est fermé lors des 2 semaines de la construction du 24 juillet au 7 août.

Bébé 0-12 mois	7 ^s ou GRATUIT avec carte Accès-loisirs
Enfant 1-7 ans	7 ^s ou GRATUIT avec carte Accès-loisirs
Junior 8-17 ans	10 ^s ou 3 ^s avec la carte Accès-loisirs
Adulte 18-64 ans	12 ^s ou 5 ^s avec la carte Accès-loisirs
Aîné 65 ans et +	7 ^s ou GRATUIT avec carte Accès-loisirs

LIGNE INFO-PISCINE
819 477-1063 24/7
PISCINESDRUMMONDVILLE.COM

PARC NAUTIQUE SAINTE-THÉRÈSE

Les amateurs de sports nautiques sont invités à profiter des services offerts tout l'été au parc Sainte-Thérèse. Les types d'embarcation disponibles, les tarifs et l'horaire apparaissent ci-dessous. Il est possible d'en savoir davantage en joignant le Service des loisirs et de la vie communautaire au 819 478-6565.

	TARIF HORAIRE		TARIF DEMI-JOURNÉE	
	AVEC CARTE ACCÈS- LOISIR	SANS CARTE ACCÈS- LOISIR	AVEC CARTE ACCÈS- LOISIR	SANS CARTE ACCÈS- LOISIR
Pédalo (2 places)	4 \$	16 \$	14 \$	65 \$
Pédalo (4 places)	6 \$	16 \$	20 \$	65 \$
Canot	4 \$	16 \$	14 \$	65 \$
Kayak (1 place)	4 \$	16 \$	14 \$	65 \$
Kayak (2 places)	6 \$	16 \$	20 \$	65 \$

Note : les utilisateurs doivent présenter leur carte Accès-loisir. Les tarifs incluent les taxes.

Horaire

- Jusqu'au 14 août : ouvert à tous, de 12 h à 20 h;
- Les 20 et 21 août : l'endroit est réservé pour la tenue de l'activité de bateaux-dragons;
- Les 27 et 28 août : ouvert à tous, de 13 h à 17 h;
- Les 3, 4 et 5 septembre : ouvert à tous, de 13 h à 17 h.

LE SYSTÈME D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS SPORTIVES AMÉLIORÉ

Les citoyens désirant s'inscrire aux activités offertes par le Drummondville Olympique et le Réseau aquatique Drummondville ont maintenant accès à un site complètement renouvelé. En effet, afin d'améliorer le processus d'inscription en ligne aux différentes activités sportives, la Ville a procédé à l'acquisition d'une nouvelle plateforme de gestion. Elle est accessible au www.drummondvilleolympique.com, au www.piscinesdrummondville.com et au www.drummondville.ca (section *Culture, loisirs et sports*).

Un processus d'inscription simple et efficace permet à l'utilisateur de créer son profil et d'accéder ainsi aux nombreuses activités sportives disponibles. Il peut facilement naviguer et s'inscrire. Il n'a par la suite qu'à ajouter les activités dans le « panier d'achats » et à conclure la transaction avec le paiement en ligne.

Pour plus d'informations : Drummondville Olympique au 819 478-1486 ou Réseau aquatique Drummondville au 819 477-1063.



OUVERT 7 JOURS sur 7 durant l'été
BILLETTERIE 819 397-4544
www.reseauxpleinair.com

Logos: Drummondville Capitale du développement, Achat Ovation en ligne, Desjardins Caisse de Drummondville

Allume!

FERME TON ROND

NÉGLIGENCE
56% DES INCENDIES À DRUMMONDVILLE

Logos: Drummondville Capitale du développement, Sécurité Incendie

UNE CINQUIÈME ÉDITION RYTHMÉE POUR URBANITÉS, L'ART DANS LA VILLE!



Musique et danse ont fait vibrer le centre-ville de Drummondville le 21 mai dernier. Un auditoire conquis a vécu l'expérience de la culture artistique hors les murs, alors que 200 jeunes artistes âgés de 9 à 25 ans ont démontré leur savoir-faire lors de cet événement gratuit. Urbanités, l'art dans la ville!, c'est une façon dynamique de constater que la formation en arts occupe une place importante au sein des institutions d'enseignement du territoire. Encore cette année, la foule était au rendez-vous : plus de 1500 personnes ont pu voir comment sont mises en lumière les aptitudes, l'audace et la créativité des participants, alors qu'ils ont réalisé des numéros inédits à la place Saint-Frédéric et sur la rue Heriot.

Village Québécois d'Antan
ANIMATION & JEUX

NOUVEAU

le village des enfants

76,32\$
FORFAIT FAMILLE

villagequebécois.com

NOUVELLE ENQUÊTE

les p'tites ENQUÊTES
★★

QUI A TONDU TONTON LE MOUTON ?

PASSEZ DU BON VIEUX TEMPS

1 877-710-0267

SAO PRÉSENTE

MONDIAL DES CULTURES
DRUMMONDVILLE

COLLABORATION DE

JUSQU'AU 7 JUILLET

MACARON EN PRÉVENTE

35\$

RÉGULIER : 45\$

À LA MAISON DES ARTS
DESJARDINS DRUMMONDVILLE

1 800 265-5412

OU EN LIGNE :
MONDIALDES CULTURES.COM

**DÉCOUVREZ
TOUT UN MONDE**

35^e ÉDITION
7 AU 17 JUILLET 2016

BIBLIOTHÈQUE CÔME-SAINT-GERMAIN

Expositions

Jusqu'au 31 juillet (murs)
Lise Beaudoin, peinture intuitive

Du 2 au 29 août (murs)
Sébastien Béliveau et ses élèves, peinture

À partir du 30 août (murs)
Nicole Caron et ses amis, peinture

Jusqu'au 11 septembre (salon des nouveautés)
Guilde des artistes, *Avril ne te découvre pas d'un fil : du textile au vêtement*, expo-atelier de création multigénérationnelle

Activités gratuites (inscription obligatoire)

Découverte des fines herbes et des fleurs comestibles | Suzanne Caya
Atelier interactif et dégustation pour les enfants de 6 à 12 ans.
Le mercredi 13 juillet, à 10 h.



Fou des abeilles! | Davy Gallant
De l'œuf à l'ouvrière, découverte de la vie fascinante des abeilles avec un apiculteur

et photographe passionné.
Dégustation à l'aveugle de miel naturel. Activité pour les 5 à 12 ans. Le mercredi 10 août, à 13 h 30.



Bout'chou litou
Activité autour d'un conte pour les 20 mois à 3 ans. Le dimanche 4 septembre, à 10 h 30.

Information et inscription : 819 478-6573

GALERIE



Kay Aubanel, s.t., acrylique sur terraskin, 63 x 89 cm

Du 19 juin au 21 août 2016

KAY AUBANEL
[Être présente / being there - terres sauvages et terres apprivoisées]

- peinture
- figuration, paysage

Cette artiste s'intéresse au paysage depuis plus de 20 ans. En perpétuel dialogue avec la nature, son attirance va depuis toujours envers les lieux sauvages et les grands espaces. Ses paysages vibrants montrent une expérience de la peinture de caractère très « physique ».

Galerie d'art
Desjardins

ART



L'Union-Vie
Compagnie mutuelle d'assurance
présente

1^{er} juillet au 27 août 2016

Texte
FRANCIS VEBER
Mise en scène
NORMAND CHOUINARD

L'EMMERDEUR

« EMMERDEURS »
DE PREMIÈRE

**MARCEL
LEBOEUF**

Mon auto, c'est toujours le
bordel à l'intérieur. Ma blonde
et mes gars sont pu capables!

**NORMAND
D'AMOUR**

L'énerve ma fille avec ses fautes
sur les textos qu'elle m'envoie.



Maison des arts
Desjardins Drummondville



ACHAT ET INFORMATION
819 477-5412 • artsdrummondville.com

52\$

